

Action cœur de Ville 2

La première convention Action cœur de Ville ACV avait été signée le 17 août 2018 par l'État, Action Logement, L'Agence Nationale de l'Habitat, la Banque des Territoires, la CCI du Tarn, la Région Occitanie, la communauté agglomération de l'Albigeois et la Ville d'Albi. Elle a contribué à mettre en œuvre des actions concrètes pour favoriser le dynamisme du centre-ville.

Ce mercredi 7 février, la signature de l'avenant à la convention cadre Action cœur de ville, valide et fait perdurer les ambitions des partenaires signataires:

- améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes,
- conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Action cœur de ville vise à soutenir le développement économique, la rénovation urbaine, et l'amélioration de la qualité de vie dans notre centre-ville, afin de renforcer l'attractivité et de lutter contre la vacance commerciale et résidentielle.

Stéphanie Guiraud-Chaumeil maire d'Albi :

"Action cœur de ville" participe à la transformation de notre centre-ville en mobilisant des ressources financières et en encourageant la coopération entre différents acteurs. »

Et souligne qu' « une mise en œuvre réussie implique souvent une collaboration étroite entre les collectivités, les habitants et les entreprises pour faire perdurer les avantages du dispositif. »

Cette nouvelle étape d'Action cœur ville va permettre :

l'AJOUT D'UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE « ENTRÉES DE VILLE »

Trois entrées de ville prolongent le périmètre d'action cœur de ville, l'entrée de la ville correspondant à la totalité de l'avenue François Verdier, l'entrée de la ville aux allées du Lude Et l'entrée de ville le long de l'avenue Albert Thomas qui prend en compte la quasi totalité des habitations connexes à cette longue avenue.

L'avenant prévoit 31 actions proposées et réparties sur 5 axes.

Axe 1 : l'habitat avec le renouvellement de plusieurs financements d'aménagement de logement

Axe 2 : le commerce avec notamment la création du guichet unique commerce la maison des commerçants

Axe 3 : les mobilités avec l'objectif d'aménager un pôle d'échange multimodal à proximité de la gare Albi ville

Axe 4 : les aménagements urbains avec la requalification des abords de la place Sainte-Claire, l'aménagement des terrasses au-dessus du Tarn dans le secteur de la rue du Tendat / vermicellerie.

Axe 5 : les services au public dont la refonte du site Internet de la ville ou encore le programme de végétalisation des cours d'écoles

Bilan convention Action cœur de ville période 2018-2022 :

-10 partenaires signataires de la convention pour la réalisation d'une trentaine d'actions dans le cadre des 5 axes d'intervention du programme
(Habitat, commerce, mobilités, aménagement urbain, accès aux services publics)

- Habitat :

La signature de deux conventions opérationnelles avec Action Logement et l'Établissement public foncier d'Occitanie a permis la réservation de crédits de plus de 12M€ pour la rénovation de logement en centre-ville.

Des fonds qui ont permis notamment les financements de 17 opérations regroupant 284 logements, par d'exemple le projet Génération Pasteur : requalification de l'ancienne école primaire du centre-ville en 8 logements dont 4 duplex pouvant accueillir des familles et deux commerces en RDC.

-Commerce :

La mise en place d'outils réglementaires tels que l'application du droit de préemption commerciale (une centaine de dossiers instruits depuis 2021);

l'attribution de subvention pour des porteurs de projets (70 000€ versés à plus de 50 commerces depuis 2021),

ou encore le déploiement d'une nouvelle charte graphique pour le centre-ville ont notamment contribué à permettre le classement du centre-ville d'Albi dans le top 20 des centres-villes dynamiques en France en 2021

et l'obtention récente d'un prix Territoria d'or pour la stratégie d'attractivité du centre-ville.(communiqué joint)

- Mobilités :

La mise en place de trois nouvelles navettes électriques gratuites dès 2022 ayant cumulé plus de 50 000 passages depuis leur lancement, et la mise en place d'une nouvelle politique stationnement prévoyant notamment la gratuité du stationnement le samedi, ont grandement contribué à améliorer les conditions d'accessibilité au centre-ville.

-Aménagements urbains :

La requalification de plusieurs secteurs stratégiques du centre-ville (rue des pénitents, rue Toulouse-Lautrec, rue Peyrolière, place du Château) ont permis de contribuer d'améliorer le confort des usagers et des riverains tout en préservant le patrimoine et l'esthétique du centre-ville.

- Services aux publics :

La Ville a pu mettre à disposition des albigeois et des visiteurs dès 2019 l'application Albi dans ma poche permettant le partage des informations essentielles et plus récemment, la mise à disposition et l'aménagement d'un local de la Ville pour la création d'un centre de consultations médicales recevant jusqu'à 50 patients par jour.